

de ce qu'on donne aux enfants de cet âge d'après la prescription, ce qui aurait amené la paralysie du cœur. Le verdict a été rendu en conséquence. La mère de l'enfant a été exonérée de blâme, vu qu'il n'y ait pas malice de sa part. Les parents devraient prendre garde en administrant ces gouttes.—(Courrier de St. Hyacinthe).—De semblables accidents peuvent également arriver dans les familles où on a la malheureuse habitude de faire prendre aux enfants ce qu'on appelle **TRÉSOR des nourrices**.

Sur l'hiver de 1874.—On écrit du Lac Supérieur, à la date du 7 Janvier :

« Nous voici arrivés au 7 janvier et la surface de notre lac est comme en été. On n'y aperçoit pas un seul vestige de glace. Il en est de même de la Baie du Tonnerre et de Black Bay. »

**Industrie à St. Jean d'Iberville.**—Depuis un an à peine, nous avons vu établir à Saint-Jean, à même les ressources locales une manufacture de flanelle, avec un capital de 50,000 piastres qui livre actuellement au commerce 40,000 verges d'étoffe par mois, une banque au capital de 500,000 piastres déjà en pleine opération ; une manufacture de faïence au capital de 50,000 piastres, et une autre grande compagnie manufacturière au capital de 250,000 piastres, dont 150,000 piastres sont déjà souscrites.

L'élan donné par ce grand mouvement industriel a produit pour notre ville et les environs les résultats les plus encourageants.

Des travailleurs nombreux sont revenus des Etats-Unis et trouvent parmi nous une rémunération plus avantageuse que celle qui les retenait au-delà de la frontière ; la propriété foncière dans les limites de la ville a doublé et même sur certains points, triplé et quadruplé de valeur et partout l'on ne voit que construction nouvelle.—*Franco-Canadien*.

**Manufacture du sucre de betterave.**—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

M. Emile Bonnemant fait les efforts les plus louables, et non sans succès, pour établir sur une grande échelle la fabrication du sucre de betteraves au Canada, où il réside depuis deux ans. L'intérêt qui s'attache à cette entreprise est démontré par le fait que M. Bonnemant a obtenu du Parlement fédéral une exemption de tous droits pendant dix ans. Le débouché est immense. Quant à la matière première, il n'est pas besoin d'aucun effort extraordinaire pour la produire. La betterave produit à souhait dans le Bas-Canada. Des analyses faites par le docteur Groismann, d'Amber (Massachusetts) sur les produits du pays, ont donné un rendement de 11½ p. c.

Mais la production du sucre n'est pas le seul avantage que cette production promet en Canada. Il est notoire que les terres du Bas-Canada sont généralement dans un fâcheux état de dépeuplement. Les habitants, en apprenant les procédés de culture et d'exploitation de la betterave, apprendront en même temps les améliorations générales d'aménagement et d'amendement du sol adoptés dans les pays sucriers, et ils y trouveront des ressources nouvelles. De plus un plus grand nombre de bras trouvant une occupation rémunérative, le mouvement actuel d'émigration, qui enlève les meilleurs sujets au sol, sera ralenti, sinon arrêté. Enfin la fabrication du sucre fournira aux ouvriers du travail, et aux bestiaux de la nourriture pendant l'hiver, ce qui ne manquera pas de frapper tous les Canadiens intelligents.

**M. Victor Hudon et l'émigration.**— A l'inauguration d'une manufacture de coton établie à Hochelaga par M. V. Hudon, de Montréal, cet entreprenant Monsieur fit le discours suivant : « Messieurs, je n'ai pas le don de la parole, mais je possède celui du travail et de l'industrie. (Cris de bravo ! bravo !)

« On a souvent parlé de l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis, et, vous le savez, l'on n'a pu jusqu'ici l'empêcher. Mais je crois qu'une seule chose peut mettre fin à ce fléau. Et cette chose, messieurs, c'est l'industrie. C'est par l'industrie, c'est en établissant des manufactures dans notre pays que l'on parviendra à retenir nos compatriotes.

« Et nous croyons, mes associés et moi, avoir fait quelque chose pour notre pays en implantant à Hochelaga une nouvelle industrie. C'est pour cela que nous ne craignons point la compétition. Loin de là, nous voudrions que l'on établisse une dizaine d'autres manufactures. »

RECETTES

Moyen pour extraire les balles d'avoine des yeux d'un bœuf

Pilez un petit morceau de sucre candi, réduisez-le en grains semblables à de la poudre à tirer très-fine, faites entrer cette poudre à sucre dans un tuyau de plume ou dans un fêtu de paille libre par les deux extrémités, et introduisez-la par insufflation dans l'œil malade, dont un aide écarte légèrement les paupières. Une seule opération amène toujours l'élimination de la balle ou de tout autre corps étranger analogue. Il n'y a d'ailleurs nul accident à redouter par le contact du sucre avec le globe oculaire.

Colle fort utile

On a souvent besoin de coller des objets en bois avec d'autres en métal, en verre, en pierre, etc. Le mastic suivant, que l'on doit au docteur Ellanød, satisfait parfaitement aux conditions exigées par cette opération.

On fait bouillir de la colle-forte avec de l'eau jusqu'à ce qu'elle ait atteint la consistance convenable pour l'assemblage des objets en bois. On y ajoute autant de cendre de bois tamisée qu'il en faut pour l'épaissir au même point qu'un vernis. On enduit alors de cette masse encore chaude les surfaces que l'on veut réunir et on les presse l'une contre l'autre. Après le refroidissement et la dessiccation, ces surfaces se trouvent si fortement unies, que, pour les séparer, il faut un grand effort. C'est ainsi que des pierres à aiguiser, montées sur du bois, et des poignées en bois pour des molettes à broyer les couleurs, assemblées avec ce mastic, ont déjà résisté pendant une année à tous les efforts qui pouvaient les désunir.

Chemin de Fer du Grand Tronc

STATIONS	Tr. de Passagers		Train de Fret	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Pointe-Lévi	9-00	6-00	9-15	3-30
Hudson	9-35	4-35	9-50	3-55
Charade	9-35	4-35	10-05	2-10
St. Jean	9-35	4-05	10-25	2-10
St. Charles	9-35	4-05	11-00	1-35
St. Michel	9-35	4-05	11-25	1-45
St. Pierre	9-35	4-05	12-05	1-30
St. Paul	9-35	4-05	12-15	1-25
St. Thomas	9-35	4-05	12-35	1-05
St. Pierre	9-35	4-05	1-00	10-45
St. Paul	9-35	4-05	1-15	10-30
St. Thomas	9-35	4-05	1-30	10-15
St. Pierre	9-35	4-05	1-45	10-00
St. Paul	9-35	4-05	2-00	9-45
St. Thomas	9-35	4-05	2-15	9-30
St. Pierre	9-35	4-05	2-30	9-15
St. Paul	9-35	4-05	2-45	9-00
St. Thomas	9-35	4-05	3-00	8-45
St. Pierre	9-35	4-05	3-15	8-30
St. Paul	9-35	4-05	3-30	8-15
St. Thomas	9-35	4-05	3-45	8-00
St. Pierre	9-35	4-05	4-00	7-45
St. Paul	9-35	4-05	4-15	7-30
St. Thomas	9-35	4-05	4-30	7-15
St. Pierre	9-35	4-05	4-45	7-00
St. Paul	9-35	4-05	5-00	6-45
St. Thomas	9-35	4-05	5-15	6-30
St. Pierre	9-35	4-05	5-30	6-15
St. Paul	9-35	4-05	5-45	6-00
St. Thomas	9-35	4-05	6-00	5-45
St. Pierre	9-35	4-05	6-15	5-30
St. Paul	9-35	4-05	6-30	5-15
St. Thomas	9-35	4-05	6-45	5-00
St. Pierre	9-35	4-05	7-00	4-45
St. Paul	9-35	4-05	7-15	4-30
St. Thomas	9-35	4-05	7-30	4-15
St. Pierre	9-35	4-05	7-45	4-00
St. Paul	9-35	4-05	8-00	3-45
St. Thomas	9-35	4-05	8-15	3-30
St. Pierre	9-35	4-05	8-30	3-15
St. Paul	9-35	4-05	8-45	3-00
St. Thomas	9-35	4-05	9-00	2-45
St. Pierre	9-35	4-05	9-15	2-30
St. Paul	9-35	4-05	9-30	2-15
St. Thomas	9-35	4-05	9-45	2-00
St. Pierre	9-35	4-05	10-00	1-45
St. Paul	9-35	4-05	10-15	1-30
St. Thomas	9-35	4-05	10-30	1-15
St. Pierre	9-35	4-05	10-45	1-00
St. Paul	9-35	4-05	11-00	0-45
St. Thomas	9-35	4-05	11-15	0-30
St. Pierre	9-35	4-05	11-30	0-15
St. Paul	9-35	4-05	11-45	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	12-00	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	12-15	0-00
St. Paul	9-35	4-05	12-30	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	12-45	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	1-00	0-00
St. Paul	9-35	4-05	1-15	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	1-30	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	1-45	0-00
St. Paul	9-35	4-05	2-00	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	2-15	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	2-30	0-00
St. Paul	9-35	4-05	2-45	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	3-00	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	3-15	0-00
St. Paul	9-35	4-05	3-30	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	3-45	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	4-00	0-00
St. Paul	9-35	4-05	4-15	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	4-30	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	4-45	0-00
St. Paul	9-35	4-05	5-00	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	5-15	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	5-30	0-00
St. Paul	9-35	4-05	5-45	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	6-00	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	6-15	0-00
St. Paul	9-35	4-05	6-30	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	6-45	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	7-00	0-00
St. Paul	9-35	4-05	7-15	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	7-30	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	7-45	0-00
St. Paul	9-35	4-05	8-00	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	8-15	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	8-30	0-00
St. Paul	9-35	4-05	8-45	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	9-00	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	9-15	0-00
St. Paul	9-35	4-05	9-30	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	9-45	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	10-00	0-00
St. Paul	9-35	4-05	10-15	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	10-30	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	10-45	0-00
St. Paul	9-35	4-05	11-00	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	11-15	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	11-30	0-00
St. Paul	9-35	4-05	11-45	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	12-00	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	12-15	0-00
St. Paul	9-35	4-05	12-30	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	12-45	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	1-00	0-00
St. Paul	9-35	4-05	1-15	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	1-30	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	1-45	0-00
St. Paul	9-35	4-05	2-00	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	2-15	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	2-30	0-00
St. Paul	9-35	4-05	2-45	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	2-60	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	2-75	0-00
St. Paul	9-35	4-05	2-90	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	3-05	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	3-20	0-00
St. Paul	9-35	4-05	3-35	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	3-50	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	4-05	0-00
St. Paul	9-35	4-05	4-20	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	4-35	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	4-50	0-00
St. Paul	9-35	4-05	5-05	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	5-20	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	5-35	0-00
St. Paul	9-35	4-05	5-50	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	6-05	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	6-20	0-00
St. Paul	9-35	4-05	6-35	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	6-50	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	7-05	0-00
St. Paul	9-35	4-05	7-20	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	7-35	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	7-50	0-00
St. Paul	9-35	4-05	8-05	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	8-20	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	8-35	0-00
St. Paul	9-35	4-05	8-50	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	9-05	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	9-20	0-00
St. Paul	9-35	4-05	9-35	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	9-50	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	10-05	0-00
St. Paul	9-35	4-05	10-20	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	10-35	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	10-50	0-00
St. Paul	9-35	4-05	11-05	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	11-20	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	11-35	0-00
St. Paul	9-35	4-05	11-50	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	12-05	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	12-20	0-00
St. Paul	9-35	4-05	12-35	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	12-50	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	1-05	0-00
St. Paul	9-35	4-05	1-20	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	1-35	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	1-50	0-00
St. Paul	9-35	4-05	2-05	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	2-20	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	2-35	0-00
St. Paul	9-35	4-05	2-50	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	3-05	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	3-20	0-00
St. Paul	9-35	4-05	3-35	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	3-50	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	4-05	0-00
St. Paul	9-35	4-05	4-20	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	4-35	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	4-50	0-00
St. Paul	9-35	4-05	5-05	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	5-20	0-00
St. Pierre	9-35	4-05	5-35	0-00
St. Paul	9-35	4-05	5-50	0-00
St. Thomas	9-35	4-05	6-05	0-00
St. Pierre	9-35	4-05		